La Société fribourgeoise d'éducation [suite]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **69 (1940)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La Société fribourgeoise d'Education (Suite)

La vie est un combat pour chacun, mais particulièrement pour l'instituteur : lutte contre les permissions, les fautes d'orthographe, lutte contre les défauts des élèves : la négligence, la paresse, le mensonge, l'esprit d'insoumission, la grossièreté, etc. Le vrai éducateur est tenace ; il ne se laisse jamais abattre par le découragement. Mais dans ces combats incessants les nerfs s'usent, le moral a besoin d'être remonté, une détente devient nécessaire. Les vacances arrivent à point pour réparer les forces physiques et morales. Et dans ces jours de repos, une date apparaît comme entourée de lumière. Vers elles convergent les pensées et les aspirations de tous les amis de l'école fribourgeoise. Le Comité de la S. F. E. vient, en effet, de lancer son appel dont voici les passages qui méritent d'être relevés :

« Le 15 juillet prochain (1874), notre Société se réunira en Assemblée générale dans la petite et charmante ville de Bulle. Ce troisième congrès des instituteurs fribourgeois n'obtiendra pas un moindre succès que les précédents, nous en avons la persuasion...

Ce n'est pas par l'apparat extérieur que brillent nos fêtes : les arcs de triomphe, les chants de joie, les éclats de gaîté qui rehaussent ordinairement ces sortes de réunions, nous les abandonnons volontiers aux associations qui n'ont d'autres préoccupations que celles du plaisir. Pour nous qui poursuivons un but plus sérieux et plus élevé, nous ne convoitons d'autres jouissances que celles que procurent les joutes de l'intelligence, le succès dans l'étude et l'avancement intellectuel et moral des générations naissantes. Rien de ce qui peut contribuer au progrès de l'instruction populaire et à l'amélioration de la position matérielle du corps enseignant ne nous est étranger. Les seules questions bannies de notre programme sont les questions politiques, l'esprit de coterie et les discussions stériles qui divisent les esprits...

Tous les instituteurs de notre canton se feront un devoir, nous n'en doutons pas, de répondre à notre appel. Ils viendront donc le 15 juillet, se grouper à l'ombre de l'antique bannière de Gruyères portant la chevaleresque devise *: En avant la Grue* : nous y inscrirons à notre tour ces mots : En avant les ouvriers de l'intelligence et du progrès chrétien ! »

Et ils vinrent nombreux, très nombreux. Qui aurait osé compter sur une telle participation ? Quatre cents congressistes, alors qu'ils étaient deux cent cinquante à Romont et trois cents à Fribourg ! Ce résultat fut vraiment réjouissant pour le Comité. L'empressement du corps enseignant à répondre à l'appel que M. Horner, au nom du Président, avait adressé par la voix du *Bulletin pédagogique*, n'était-il pas une preuve éclatante de la nécessité de la fondation de la S. F. E. ?

Essayons de revivre cette magnifique journée du 15 juillet 1874.

9 h. Les participants se pressent dans la salle du Tribunal de la Gruyère, local insuffisant pour la circonstance. La séance s'ouvre sous la présidence de M. l'ancien préfet Musy, qui a laissé dans le district le souvenir d'un magistrat aimé et estimé.

M. l'inspecteur Brasey donne lecture de son remarquable travail sur l'éducation du cœur des élèves. La question est importante et toujours actuelle. Eduquer le cœur et la volonté de leurs enfants, telle est la mission remplie de tout temps par les mamans. L'école doit la continuer. Aussi le rapporteur a-t-il mis tous ses soins à rassembler dans son travail des pensées nobles et fortes, rendues dans un style clair et souvent brillant.

A son tour, M. Blanc-Dupont, instituteur, donne connaissance de son rapport sur les cahiers Zæhringen. Il recueille les félicitations de l'Assemblée car, par un raisonnement sûr et suivi et un grand sens pratique, il arrive à faire d'une aride question de calcul un travail des plus intéressants dont profiteront tous les membres du corps enseignant fribourgeois.

Enfin la parole est donnée au troisième rapporteur pour l'exposé de la question des devoirs des élèves à domicile. M. Jenny, instituteur à Arconciel, a mis beaucoup de soin à envisager le sujet sous ses divers aspects. Les tâches à la maison sont nécessaires, mais il y a un certain nombre d'abus à éviter. Ce rapport, comme les deux précédents, est bien ordonné et il fournit un appoint précieux aux moyens de perfectionnement du corps enseignant.

La discussion sur toutes ces questions pédagogiques a été calme et digne, surtout très instructive. Elle porta encore sur les deux sujets suivants :

1. La publication d'une revue internationale.

2. Les modifications à apporter aux statuts de la Caisse de secours des instituteurs pour que cette institution répondît mieux aux besoins du corps enseignant.

A 1 h., les participants se rendent à l'Hôtel du Cheval-Blanc pour le banquet. De nombreux et magnifiques toasts furent prononcés, entre autres par M. Weck-Reynold, président du Conseil d'Etat, M. Schaller, directeur de l'Instruction publique, et par Messieurs les délégués du Valais et du Jura. Heures charmantes pour beaucoup d'humbles maîtres d'école enseignant dans des villages éloignés ! Avec quelle joie, au sein de cette réunion de frères, ne devaient-ils pas échanger leurs sentiments, se rappeler d'anciens souvenirs, s'encourager pour les combats de l'avenir ! L'impression des participants peut se résumer par ces deux phrases extraites du compte rendu de la réunion. La fête du 15 juillet a été un festin pour les intelligences et les cœurs.

Espérons, pour le bien de notre cher canton de Fribourg, que la divine Providence accordera encore à notre modeste Association des jours aussi beaux que celui que nous avons passé à Bulle.